

MAIRIE

DE

LA CAUNETTE

34210

**PROCES-VERBAL CONSEIL MUNICIPAL****JEUDI 6 août 2026 à 18H00**

Nombre de conseillers en exercices : 11

Nombre de conseillers présents : 9

L'an deux mil vingt-six, le six août à dix-huit heures, le conseil municipal de LA CAUNETTE régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à L'Ostal de La Cesse, 5 rue de la Poterie, sous la présidence de Mr Henri ALVAREZ.

Présents : ALVAREZ Henri, VANDANGE Elodie, MONTIEL Michel, GRYPAN Christine, MARCOUIRE Jean-Pierre, GELIS Catherine, GALLY Antoni, IGER Anne-Claude, MARCOUIRE Rémy.

Absents : DE VOLONTAT Nicolas, JULIEN Carole

Mme VANDANGE Elodie a été nommée secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- Approbation du pv de la séance du 18 juin 2026

Le pv est approuvé à l'unanimité.

Points de délibération

- Evaluation des locaux d'habitation

L'intégration des éléments de confort dans la base foncière permet une évaluation correcte et une équité fiscale. Il est nécessaire de solliciter la dgfp pour entreprendre cette intégration.

Le conseil municipal accepte la sollicitation de la dgfp à l'unanimité

- Site d'escalade de Tréménal

Compte-tenu des effets collatéraux que cela engendre (dégâts à la faune et la flore), une résiliation de la convention d'exploitation du site avec le Département est proposée

La décision de résiliation a été prise à la majorité, 2 contre, 2 abst, 5 pour

- Tarifs et règlement de la cantine

Le règlement et tarif est accepté à l'unanimité (4.5€). Il ne prévoit pas d'augmentation de tarif cette année.

- Tableau des effectifs et évolution carrières

Non actualisé, le tableau doit être mis à jour.

Il est proposé les modifications et corrections suivantes :

Emplois permanents

- Intégration en un seul des deux postes adjoint technique 20 heures et adjoint administratif 8 heures ET création d'un poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe 28 heures ;

- Intégration d'un poste d'adjoint technique temps complet 35 heures;
- Intégration d'un poste d'adjoint technique à temps partiel 29 heures;

Emploi non permanent

- Création d'un emploi d'agent technique à temps complet (accroissement d'activité)

Le conseil municipal accepte les propositions à l'unanimité

- Tour Porte, évolution et plan de financement

La rénovation de la Tour Porte a été confiée à un nouvel architecte, Thomas Robardet. Il propose une seconde version, un peu surélevée, mais qui nécessite une enveloppe supplémentaire estimée de 79.000€. Un tableau actualisé des travaux et du plan de financement est proposé intégrant les deux versions. Des recherches de financement complémentaire (fondations privées) sont en cours.

Un débat s'engage sur les deux options.

Il ressort que si l'option 2 était retenue, il est nécessaire d'engager une enveloppe supplémentaire de 1950€ afin de faire le dossier administratif d'autorisation.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité l'établissement du dossier administratif et se réserve, à un prochain conseil municipal, le choix entre l'option 1 et l'option 2 selon l'enveloppe budgétaire et le plan financier qui sera présenté.

- Rénovation et accessibilité de l'école

Les travaux de rénovation de l'école se poursuivent.

Le dossier de demande de financement a été accepté par la detr à hauteur de 52.400€ et une sollicitation au Département a été déposée pour un montant de 34.000€. Le total des travaux est estimé à 141.116€ en intégrant le portail et la sécurisation de l'entrée de l'école.

Le conseil mandate à l'unanimité monsieur le maire pour poursuivre et instruire les demandes de financement.

- Aire de camping-car sur le site de la mine

Dans le cadre du plan d'action du Grand Site de France, la création d'une aire de camping-car est inscrite dans le programme d'action. La Caunette et Siran sont candidats à l'accueil de ces aires de camping-cars. Le site de la mine est retenu et en collaboration avec le Pays HLV et la mission d'architecture paysagère, un plan d'aménagement va être étudié.

Le conseil accepte le projet d'étude de création d'une aire de camping-car à l'unanimité.

- Décision budgétaire excédent budget eau

Dans le cadre de la clôture du budget eau-assainissement, l'option de transférer les excédents est laissée à l'appréciation des communes.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas transférer au SIEA les excédents budgétaires, fonctionnement et investissement, de la clôture du budget annexe eau-assainissement.

- Devis mobilier de l'école

Du petit matériel doit être acheté avant la rentrée scolaire (armoire, porte-manteaux), le conseil municipal accepte à l'unanimité une enveloppe budgétaire de 500€ et charge monsieur le maire d'entreprendre les démarches nécessaires.

Points d'information

- Evolution du dossier de la source de Fontfroide

Lors de la réunion, l'État a confirmé son opposition au retrait de La Caunette du SIEA et au retour des compétences eau et assainissement, estimant que ce projet se heurte à des obstacles juridiques, techniques et financiers: « La remise en service de la source de Fontfroide pour l'eau potable nécessiterait une procédure réglementaire de plusieurs années, des investissements importants et relèverait exclusivement de la compétence du SIEA. L'État considère que l'alimentation actuelle par le réseau intercommunal est la solution la plus sécurisée ». Nous contestons plusieurs affirmations du Sous-Préfet, que nous considérons inexactes ou incomplètes, notamment sur les compétences, l'état des infrastructures, les coûts et le potentiel réel de la source de Fontfroide. Nous rappelons que notre projet ne consiste pas à quitter le SIEA, mais à rétablir Fontfroide comme ressource principale du village tout en conservant l'interconnexion avec le réseau syndical.

- Programmation de travaux dans les hameaux

- La Garrigue, nettoyage de la place
- Le Cazal (sens de circulation)
- Cantarane (visibilité croisement)
- Vialanove (enlèvement des encombrants et marquage stationnement)
- Babio (restauration chemin)
- Le Sieure (réparation tuyau de la source)

- Aménagement de la place de l'Ormeau

Le projet d'installation d'une fontaine est présenté. Il fait l'objet d'une demande de subvention auprès de la Région

- Litige bail Julie Puissegur

Une expertise de l'appartement, mandatée par la protection juridique de Madame Puissegur a eu lieu le 20 juillet. Devant le niveau de saleté des lieux, l'experte est restée à l'extérieur de l'appartement mais a constaté que celui-ci, une fois nettoyé et rangé, était parfaitement habitable. Pour le surplus, l'experte a constaté et confirmé qu'il n'y avait pas d'arrêt d'insalubrité. Enfin, l'experte a rappelé que la locataire devait faire la déclaration de dégâts des eaux à son assurance. Suite à l'expertise, la mairie lui a notifié la nécessité d'organiser son retour dans l'appartement, le bail à Aigne, entre La Caunette et Aigne, s'est terminé le 31 juillet. Elle nous a confié en retour avoir transmis le dossier à son avocat et nous sommes dans l'attente. En résumé, elle est actuellement dans un appartement à Aigne sans bail et détentricrice d'un bail dans un appartement à La Caunette qu'elle n'occupe pas.

- Horaires d'ouverture de la mairie

Il est demandé que chaque élu donne ses disponibilités pour intégrer la permanence élu.

- Calendrier des conseils municipaux

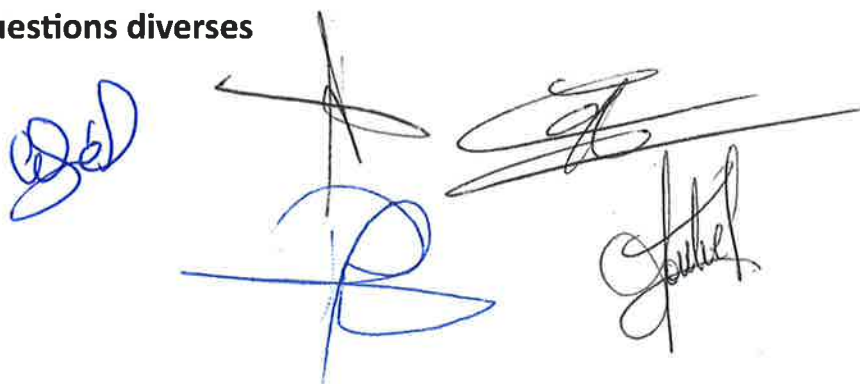
Afin de permettre à chacun de s'organiser, les prochaines dates sont les suivantes, hormis toute convocation supplémentaire nécessaire selon l'actualité.

Jeudi 10 Septembre, Jeudi 8 Octobre, Jeudi 5 Novembre, Jeudi 10 Décembre

- Journée européenne du patrimoine

AC Iger présente le programme

Questions diverses



La Caunette, le 08/ 08 / 2026
Le maire, Henri ALVAREZ

